

La Ruche de l'Ecologie

Vivre l'écologie au quotidien dans les Monts du Lyonnais
69 770 Montrottier



Courriel : ruchedelecologie@laposte.net
Site internet : <https://laruchedelecologie.fr/>

A l'attention de Thomas Gassilloud
Député de la 10^e circonscription du Rhône

28 décembre 2025



Monsieur le député Gassilloud,

Pour rappel, nous étions venus à votre rencontre au mois de juin sur la commune de Courzieu lorsque vous faisiez votre tournée de communication à vélo.

Si nous félicitons votre prouesse physique de mettre les déplacements non polluant à l'honneur dans les Monts du Lyonnais, nous comprenons difficilement votre choix de défendre la loi Duplomb avec ses incohérences pour l'environnement comme celles pour la santé des consommateurs et des agriculteurs.

Votre choix de défendre l'agrobusiness de la chimie et de l'agriculture industrielle sous prétexte qu'elles seraient menacées néglige les professionnels qui travaillent dans les petites fermes qu'elles soient labellisées en bio ou qu'elles pratiquent des méthodes agricoles de bons sens avec le vivant. C'est aussi négliger les alertes récurrentes provenant de nombreux chercheurs sur l'accumulation des pesticides dans les organismes vivants.

La loi Duplomb sera à nouveau débattu le 7 janvier 2026 à l'assemblée nationale sans un vote de remise en question de la loi. Allez-vous être un peu plus critique sur la faiblesse du gouvernement actuel pour fixer des objectifs clairs d'une réduction notoire de l'usage des pesticides dans la production de biens alimentaires ?

Vous n'ignorez pas l'inspection citoyenne en novembre dernier par plus de 500 paysannes et paysans pour révéler les pratiques délinquantes, voire mafieuses de l'entreprise BASF sur le territoire français. Cette entreprise continue impunément de produire des substances interdites en Europe et de les exporter à l'étranger où elles provoquent des dégâts humains et environnementaux massifs. La France serait le septième exportateur mondial de pesticides

interdits sous forme de substances pures ou de formulations, en utilisant des failles réglementaires.

Si l'on estime l'ensemble les coûts cachés des pesticides seulement en France (soutien financier public, coûts environnementaux, coûts sanitaires), ce sont des milliards d'euros par an qui pourraient être utilisés pour financer la transformation du modèle agricole. Ce ne sont pas les solutions techniques et les savoir-faire qui manquent, mais des choix économiques et politiques plus regardant sur les conséquences à moyen terme.

Votre soutien à la loi Duplomb contraste avec d'autres discours tenus par exemple lors de la COP 30 où les États souhaitent réduire nos impacts industriels sur la planète menacée par les dérégulations climatiques. D'un autre côté, les accords commerciaux comme le Mercosur aggraveront le sort des agriculteurs et la diffusion mondiale des pesticides. Les clauses de sauvegardes défendues par le président Emmanuel Macron ne sont pas contraignantes et s'apparentent à de la poudre aux yeux. C'est une raison de plus pour mettre la profession des paysans en colère alors que l'agrobusiness se cache encore une fois derrière la décision des élus.

Nous aimerais voir votre prochaine balade à bicyclette plus conséquente sur les réflexions et les choix auxquels vous contribuerez en 2026 dans le débat public et à celui de l'assemblée nationale comme député représentant de l'intérêt commun.

Nous vous demandons de défendre des politiques publiques facilitant un accompagnement vers des changements durables des pratiques agricoles; des prix minimums garantis pour les productions respectueuses de la santé et des sols; l'application de la décision rendue le 3 septembre 2025 par la cour administrative d'appel de Paris imposant la réévaluation des procédures d'homologation des pesticides; l'interdiction effective des substances cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques et des perturbateurs endocriniens; la reconnaissance élargie des maladies professionnelles et des réparations pour les victimes.

Veuillez recevoir monsieur le député des Monts du Lyonnais nos salutations citoyennes pour cette nouvelle année.

L'équipe du conseil d'administration

(Olivier Barange, Bernard Bros, Michelle Clément, Cecile Dert, Jacky Ermel, Yoann Ermel, Anne Fritsch, Marc Laurent, Fabienne Laurent, Thierry Manceau, Colette Suzanne)